

Brigitte Lépinette

## GRAMMAIRES PÉDAGOGIQUES ET LINGUISTIQUE

La difficulté [pour un auteur de grammaire pédagogique] consiste à faire passer dans un livre [...] nécessairement limité, un champ de connaissance qui est pratiquement illimité.

M. Arrivé, 1989.

### 0. Introduction

Dans cette communication, nous décrirons et commenterons l'organisation et les contenus de deux grammaires récentes. Notre projet initial était la description de grammaires françaises élaborées à des fins pédagogiques dans les trente dernières années. Il s'agissait (dans l'ordre chronologique) de:

-Wagner R.-L. et J. Pinchon 1962 *La grammaire du français classique et moderne* Paris Hachette

-Arrivé M. et al. 1964 *Grammaire Larousse du français contemporain* Paris: Larousse

-Baylon C. et P. Fabre 1978 *Grammaire systématique du français*. Paris: Nathan

-Weinrich H. [1981] 1990 *Grammaire textuelle du français* Paris: Didier/Hatier

-Charaudeau P. 1992 *Grammaire du sens et de l'expression* Paris: Hachette

Ce sont tous des ouvrages utilisés pour l'enseignement du français dans les universités espagnoles, raison pour laquelle nous les avons choisis. Cependant au fil des analyses, ce corpus s'est révélé trop vaste pour ce cadre étroit et nous nous limiterons donc dans cette exposition à la description de deux volumes relativement récents, les deux derniers de notre corpus, la grammaire de Weinrich et celle de Charaudeau. Nous présenterons seulement, en quelques phrases, les conclusions que nous avons tirées concernant les trois premiers ouvrages. La grammaire Wagner et Pichon appartient à l'ère préstructurale, intégrant les analyses de quelques grammairiens français comme Damourette et Pichon mais elle était peu intéressée par les théories

linguistiques et plus selon ses propres termes par «les faits de langue à décrire»<sup>1</sup>. La grammaire Larousse met en évidence dans quelques unes de ses analyses, les apports du structuralisme. Quant à la grammaire systématique de Baylon-Fabre, elle constitue un ouvrage de divulgation des théories linguistiques considérées importantes en 1979. Elle sert aussi pour une initiation à des analyses de G. Guillaume pour certaines catégories (verbes en particulier).

Notre but est, à travers la description que nous ferons des deux derniers ouvrages de notre corpus, de mettre en évidence quels changements, l'évolution de la linguistique a supposés dans des grammaires qui ont pour but essentiel, non la divulgation de (nouvelles) théories mais la «formation» de leurs destinataires et leur connaissance de la langue française, car ces grammaires manifestent à des degrés divers, dans les méthodes et concepts qu'elles mettent en oeuvre, l'influence de certaines études récentes.

Les rapports de la recherche en linguistique avec la pédagogie sont difficiles. D. Leeman l'a montré (1982:46):

*On ne peut pas tout simplement expliquer à de futurs professeurs [destinataires d'une grammaire] d'une part en quoi consistent des théories linguistiques et d'autre part, comment s'élabore concrètement une recherche (constitution et analyses de données, argumentation, hypothèses, etc.) car la tendance est [alors] pour [les enseignants] de se fixer dans [leur] enseignement les mêmes objectifs (rigueur, exhaustivité, etc.). Or la démarche pédagogique doit compter [entre autre] avec les objectifs que l'on s'[y] assigne: développement de la compétence, apprentissage de l'oral ou de l'écrit, acquisition d'une métalangue, etc.*

Une démarche scientifique est, par essence, différente d'une démarche pédagogique car l'enseignement ne consiste pas à initier les élèves à une théorie linguistique -ce qui est relativement simple- mais à se servir d'une de celles-ci pour présenter une analyse de la langue qui a un double rôle. D'une part, elle doit être utile pour la formation intellectuelle de l'apprenant (celui-ci doit apprendre par exemple, le maniement d'une métalangue, la réalisation de micro-analyses, etc.). D'autre part, l'enseignement linguistique doit le rendre capables d'atteindre des objectifs -encore linguistiques évidemment - mais d'ordre pratique (comme celui d'une expression correcte orale ou écrite ou d'une acquisition ordonnée du matériel linguistique donné. Signalons qu'historiquement, ces deux sortes d'objectifs n'ont pas toujours eu la même importance. D'une manière très schématique, dans une grammaire comme celle de Port-Royal (1660), qui est une grammaire générale ou «philosophique» selon la terminologie du XVIIIe siècle opposée à la grammaire particulière ou «art», il y avait prégnance des objectifs de la première catégorie. La grammaire consistait en une réflexion sur le langage et y menait les apprenants. Au contraire, dans un ouvrage comme celui de

Lhomond (1780), il y a eu, comme l'a montré A. Chervel (1977), prégnance d'objectifs pratiques. Il se serait agi -la thèse n'est pas unanimement acceptée, d'*apprendre à écrire à tous les petits Français*.

Nous tenterons de montrer, dans les analyses que nous allons présenter, que la question du rapport réciproque théorie linguistique-objectifs pédagogiques, mais aussi formation linguistique antérieure des apprenants est au centre du débat et conditionne dans des mesures diverses, l'organisation des contenus et leur analyse.

Notre méthode consistera comme nous venons de le signaler, en la description des deux ouvrages que nous avons mentionnés et nous réaliserons celle-ci selon un schéma similaire qui permettra de systématiser les observations faites à propos des deux grammaires concernées et donc d'établir finalement des comparaisons:

- 1- Titre et analyse de la partie préliminaire ou préface de la grammaire  
- but(s) de la grammaire, destinataires;
- 2- Organisation de la grammaire: les différentes parties et leur ordre de présentation, les concepts méthodologiques fondamentaux;
- 3- Analyses
- 4- Commentaire: apports nouveaux.

## **1- Grammaire de H. Weinrich<sup>2</sup>**

**1.1** Titre et analyse de la partie préliminaire ou préface, but(s) de la grammaire, destinataires.

L'ouvrage se présente précédé d'une longue préface dans laquelle l'auteur explique ses intentions, délimite son objet et décrit de manière précise les instruments méthodologiques mis en oeuvre. Ainsi selon ce texte, les buts de la grammaire sont la présentation du résultat d'une réflexion linguistique en même temps qu'une description grammaticale nouvelle (ce qui implique la nouveauté de la méthode et la nouveauté des concepts grammaticaux considérés).

Les destinataires ont un profil déterminé. Ce sont (p. 19):

les scientifiques de la recherche linguistique, des lecteurs friands de réflexion linguistique [donc des amateurs sans préoccupation pédagogique], les enseignants, les apprenants (avancés) susceptibles d'affiner [...] leur connaissance du français.

Nous notons dans cette énumération, que l'auteur, contrairement à ce que nous constatons par exemple, dans les grammaires Wagner et Pinchon par exemple, ne s'adresse pas uniquement à un public d'apprenants (public scolaire ou d'étudiants), ce

qui est en consonance avec le caractère de recherche scientifique déjà signalé. Dans cette même partie préliminaire, il n'est pas non plus fait appel à la tradition grammaticale scolaire. Weinrich ne table donc pas, au moins en théorie, sur un savoir antérieur qui devrait, comme minimum, servir implicitement de contrepoint dans sa nouvelle analyse. Au contraire, cette tradition scolaire ne semble pas *a priori* devoir jouer directement de rôle dans l'organisation de son ouvrage. ainsi les développements ne devraient pas, en principe, être conditionnés par des données autres que les purement scientifiques. En outre, dans la grammaire de Weinrich, les objectifs pédagogiques liés à un savoir-faire linguistique (acquisition d'une compétence orale ou écrite en particulier) et non directement lié au savoir- (opposé au savoir-faire) semblent devoir jouer un rôle accessoire.

En ce qui concerne la présentation et la justification de la méthode mise en oeuvre, l'auteur énumère dans sa préface, des principes méthodologiques que nous allons voir dans son texte même. En ce qui concerne le support linguistique, nous lisons (p.20) qu'il s'agit d'une grammaire qui considère (non des énoncés hors contexte) mais *toujours des textes*. et ces textes sont *des énoncés d'au moins deux interlocuteurs engagés dans une interaction langagière*. (l'influence à noter ici est sans doute celle de Culioli. Le dialogue constitue la dimension fondamentale de la communication: «Les deux sujets énonciateurs sont les termes primitifs sans lesquels il n'y a pas d'énonciation» (Culioli 1973, p. 88): (Weinrich 1989:24): «Le texte [...] ou texte-en-situation est [...] la donnée première».

Le mode d'interprétation des énoncés est défini de la manière suivante (p.25):

la signification des énoncés est interprétée en tant qu'»instructions ou consignes qu'un émetteur adresse à un récepteur pour lui faire savoir ce que l'on attend de lui dans une situation donnée. Les significations ont fondamentalement le caractère d'instructions i.e. de consignes que l'émetteur donne au récepteur. Ces consignes sont destinées à induire le récepteur à se conduire de telle ou telle manière dans un contexte donné.

Dans le domaine de la grammaire, les consignes sont métacommunicatives (p.25):

Les instructions sont destinées à aider le récepteur à mieux s'organiser dans la compréhension du texte. La grammaire présente un système de règles métacommunicatives permettant un usage efficace des textes.

Pour ce qui est des instruments méthodologiques, l'auteur détermine qu'il construira des classes syntaxiques sur une base à la fois fonctionnelle et sémantique. Les signes d'une même classe ont des conditions d'emploi identiques ou similaires dans leur

combinaison avec d'autres signes. Cependant, fait important, une même sous-classe syntaxique a toujours au moins, un trait sémantique pertinent commun (p.21) :

Les concepts syntaxiques sont tous construits au moyen de 30 traits pertinents sémantiques qui se présentent en opposition binaire dans chaque paire. Chaque concept grammatical se définit comme une combinaison particulière d'un nombre limité de traits sémantique

L'inventaire des *traits pertinents sémantiques pour l'analyse morphosyntaxique du français* sont par exemple (p.636-637): /réunion/ vs. /disjonction/, /émetteur/ vs. /récepteur/, [...], /rétrospective/ vs. /prospective/, /commentaire/ vs. /récit/, /focalisation/ vs. /topicalisation/, etc. jusqu'à trente ensembles de traits dont l'auteur fait remarquer la quasi-universalité.

En ce qui concerne le visée de l'analyse (grammaire descriptive) et ses limites, Weinrich spécifie que sa grammaire décrit des instructions mais elle ne donne pas elle-même d'instructions, i.e. elle n'est pas normative. Il s'agit également d'une description synchronique et d'une description du français standard. Enfin, *le code oral tout comme le code écrit est décrit en tant que variante*.

Un des autres des principes exposés dans le prologue de la grammaire concerne l'ordre de présentation des faits décrits: la grammaire analysant (p. 21) *les faits grammaticaux en traits sémantiques* a une *progression* (i.e. l'organisation) *qui met en évidence les fonctions anthropologiques fondamentales de la langue*. Ce n'est pas une progression pédagogique (qui irait par exemple du plus simple au plus complexe) et ce n'est pas non plus une progression linguistique qui (par exemple pourrait s'appuyer sur les éléments considérés essentiels de l'énoncé). C'est une progression qui dépend des éléments qui sont considérés fondamentaux dans l'optique de la communication et de l'intercompréhension.

## 1.2. L'organisation de la grammaire.

La grammaire a neuf chapitres<sup>3</sup> et le premier d'entre eux qui a pour titre: *Syntaxe de l'accord*, traite du genre et du nombre dans les noms, dans les morphèmes grammaticaux (articles, pronoms, relatifs), les adjectifs, les verbes, ces éléments n'étant pas considérés isolément mais dans leur rapport les uns aux autres à l'intérieur de la phrase intégrée dans un texte, et également dans leur rapport oral/écrit.

Ce chapitre reprend dans une certaine mesure des apports de la *Grammaire structurale* du français de J. Dubois (1966). Cependant la signification est prise en compte et, peut-être par une préoccupation en rapport avec les destinataires qui sont à l'origine des germanophones apprenant le français, le genre est, en quelque manière,

sinon «remotivé», au moins organisé: l'auteur forme des champs sémantiques où il regroupe les noms de même genre.

Le deuxième chapitre, qui a pour titre: *Les rôles textuels (entre verbe et nom)* aborde la question des «communicants» (qui correspondraient *grosso modo* aux personnes grammaticales dans la terminologie traditionnelle) et celle des actants. Ce chapitre a les particularités suivantes. En premier lieu, il présente une organisation des pronoms qui se fait en fonction des rôles dans le schéma de la communication (locuteur, auditeur, référent); en deuxième lieu, l'auteur traite les rôles actanciels (sujet, partenaire, objet) et la question de la valence en même temps que des aspects qui y sont liés (réflexivité, par exemple) et traite la valence textuelle vs. valence de code; enfin, dans un troisième temps, le grammairien étudie ensemble nom et pronom et le jeu combiné de ces derniers dans le texte (ce qu'évidemment les grammaires traditionnelles ne faisaient pas).

Le troisième chapitre intitulé *Syntaxe du verbe* décrit le système verbal à l'aide d'un nombre réduit de traits sémantiques (/prospective/ vs /rétrospective/ de /commentaire/ vs /récit/, /topicalisation/ vs /focalisation/, etc.) à l'intérieur d'une analyse qui est donc homogène.

Le chapitre de la syntaxe de l'*article* sépare les formes de pré-information et post-information (différenciation entre élément cataphorique et anaphorique), pour l'article (selon la terminologie traditionnelle), mais aussi pour l'adjectif démonstratif (également selon la terminologie traditionnelle). L'adjectif possessif, les *articles numériques*, les *articles cardinaux*, les *articles d'estimation* (les «indéfinis» de la terminologie traditionnelle) sont regroupés dans cet ensemble. Les *articles d'estimation* pour leur part, font l'objet de classifications développées sinon exhaustives qui simplifient de manière radicale des phénomènes que la grammaire traditionnelle expliquait mal parce qu'elle ne tenait compte que d'énoncés isolés et non d'un texte ou d'un contexte situationnel dans lesquels les concepts de pré-information et de post-information prennent leur sens. comme le fait Weinrich. (ex. de l'analyse de *tout*: p. 268).

Nous nous bornerons à dire des chapitres traitant de la syntaxe de l'adjectif, et celle de l'adverbe que leur cohérence interne est la même que dans les cas antérieurs. En ce qui concerne l'avant-dernier chapitre, qui traite de la jonction, il réunit des ensembles toujours presque séparés dans la grammaire traditionnelle: les prépositions et les conjonctions et les relatifs. Ces morphèmes font l'objet d'une analyse sémantique qui permet une organisation de ces éléments dans un système d'opposition dont la caractéristique est, pour nous, la simplicité (voir par exemple, les schémas: *avec /sans* (pp. 410-2) à *cause de /malgré* (pp.413-4) qui rendent compte de la clarté de ces analyses. Enfin le dernier chapitre intitulé *syntaxe du dialogue* décrit et organise non les morphèmes grammaticaux mais les caractéristiques des énoncés du dialogue.

### 1.3. Les analyses

Les entrées de la grammaire sont, dans presque tous les cas, des classes de morphèmes qui ont été distinguées sur une base distributionnelle. La grammaire se structure donc, dans sa macro-organisation, en fonction des catégories majoritairement acceptées et utilisées depuis les distinctions de la grammaire Larousse (1964) dans le domaine français. Les sous-classes sont liées par l'identité d'au moins un trait sémantique. La cohérence est interne à la construction de la grammaire et provient du fait qu'il s'agit d'un système fermé qui met en jeu des éléments toujours distingués sur les mêmes bases et toujours traités avec des instruments de même nature, avec une métalangue unifiée. Ces derniers sont de nature sémantique et configurent à un second niveau, des micro-systèmes également fermés. Nous nous limiterons à donner un seul exemple d'analyse, éclairant de ce point de vue qui mettra en évidence la simplicité et la clarté de l'analyse de second niveau rendant compte des significations différentes de *parce que* et *puisque* (p.461):

#### Puisque/parce que

La classe des joncteurs a le trait sémantique /détermination/ en commun et *parce que* et *puisque* qui sont des joncteurs ont en outre, tous deux en commun le trait sémantique /causalité/. Cependant ils diffèrent parce que:

*parce que* a seulement le trait /causalité/  
*puisque* a aussi les traits /connu/ et /récepteur/

L'organisation qui parfois simplifie peut-être la complexité des données linguistiques, est cependant d'une netteté indispensable quand la visée est pédagogique. La catégorisation et les analyses s'effectuent sans référence à d'autres systèmes grammaticaux. Il n'y a pas chez Weinrich, de tentative pour privilégier ses propres instruments d'analyse par rapport à d'autres possibles et il exclut la réflexion sur les instruments d'analyse pour fixer l'attention de l'utilisateur, de manière exclusive, sur l'analyse elle-même. Dans cette optique, l'auteur allemand se montre purement grammairien: il ne tente pas de faire de sa grammaire en même temps une oeuvre de divulgation linguistique. Nous verrons que sous cet aspect, Charaudeau se situera dans une optique opposée.

### 1.4. Commentaire, apports nouveaux.

L'apport essentiel de Weinrich à notre avis est dans le système explicatif de nature exclusivement sémantique que cet auteur met en jeu de manière tout à fait systématique, avec un ensemble fermé de traits qui permettent de rendre compte de tous les phénomènes analysés.

Les micro-analyses semblent parfois rejoindre certaines descriptions réalisées

dans l'optique de l'analyse du discours car elles s'appuient aussi sur des instruments méthodologiques (comme émetteur/récepteur, focalisation/topicalisation, destinataire / destinataire, commentaire / récit que ces travaux ont utilisés. De même le support linguistique est le texte -ce qui est nouveau par rapport aux autres grammaires du français-. Cependant il n'en reste pas moins évident que ce qui est décrit, c'est la *langue* (opposée au *discours*). L'analyse a une visée de généralité qui, de ce fait, exclut la prise en compte des effets de discours. Dans ce domaine aussi, il existe une différence fondamentale entre Weinrich et Charaudeau que nous soulignerons *infra*.

Ainsi les caractéristiques dégagées: descriptions qui se basent sur un système sémantique unifié -ce qui suppose une simplicité et une clarté indéniablement présentes chez Weinrich-, et analyses qui prennent en compte seulement la langue -sans tenter d'être en même temps une oeuvre de divulgation linguistique concernant l'adéquation de la théorie qui est sous-jacente dans ces mêmes analyses- nous semblent faire de *La grammaire textuelle* un instrument pédagogique par excellence pour la compréhension de l'organisation du français. Ce texte rendra des services que les grammaires traditionnelles ne prêtaient pas, spécialement à des apprenants, de langue étrangère, qui ont besoin d'une vision d'ensemble systématique du français et sans doute moins d'une réflexion sur les instruments d'analyses eux-mêmes qui conduisent à l'élaboration d'une grammaire.

## 2- La grammaire de P. Charaudeau (1992)

2.1. Titre et analyse de la partie préliminaire ou préface de la grammaire, -But(s) de la grammaire, destinataires.

*La grammaire du sens et de l'expression* a un court avant-propos dans lequel l'auteur rappelle à juste titre que (p.3):

Il n'existe pas une grammaire mais autant de grammaires que de théories de la langue. C'est le point de vue théorique qui détermine la description d'un objet et non l'inverse.

En conséquence une même discipline peut offrir des modèles d'analyses différents -et de fait les offre-. Cependant cette multiplicité est vue comme un inconvénient quand il s'agit de l'enseignement. Charaudeau justifie de cette manière l'élaboration d'une grammaire qui, bien que divergeant nettement dans son organisation et surtout dans ses principes explicatifs des ouvrages pédagogiques des décades passées, présente encore des points communs avec les grammaires scolaires traditionnelles, dont les caractéristiques, selon cet auteur, seraient les suivantes:

a- présentation d'*analyses dont les entrées sont les parties du discours* et des *composantes de la phrases* .



b- utilisation d'*une nomenclature universellement admise (nom, verbe, proposition principale, etc.)*.

L'auteur explique qu'il a donc décidé de marier cette organisation *classique* avec un système explicatif de base sémantico-pragmatique, son intention fondamentale étant de *mettre en correspondance des moyens d'expressions et des intentions de communication* (p.4). Il lui restait alors la tâche ardue d'organiser la présentation des moyens d'expression (plan linguistique) et des intentions de communication (plan extralinguistique). Or sur les modalités de cette association, l'auteur ne dit rien dans son prologue. Il faudra aller rechercher les principes qui ont déterminé les réalisations dans le corps même de l'ouvrage.

Il est à noter que le profil des destinataires de cet ouvrage n'est pas non plus déterminé dans cette partie préliminaire. La dimension de la grammaire -un gros volume dense de plus de 800 pages- et ses contenus, qui supposent l'assimilation des analyses traditionnelles toujours rappelées en tête de chaque sous-chapitre permettent de considérer que l'intention de Charaudeau a été d'élaborer un ouvrage de divulgation rassemblant et synthétisant de nouvelles analyses. Les destinataires seraient donc des étudiants de l'enseignement supérieur, des professeurs mais de toute évidence ni des chercheurs ni des lycéens. Nous verrons que cette grammaire ne semble pas non plus viser spécialement des étudiants étrangers, bien que des auteurs comme J. Courtillon (1889) responsable de la grammaire du *Niveau-seuil* (Coste 1975) insiste sur la nécessité d'une description grammaticale de base sémantique pour l'apprentissage d'une langue étrangère .

## **2.2 Organisation de *La grammaire du sens et de l'expression*.**

L'ouvrage est structuré en trois parties qui n'ont rien à voir avec l'organisation des grammaires pédagogiques antérieures -que l'on parte des éléments du discours (morphologie et syntaxe) pour aller vers l'analyse de la phrase (comme Wagner et Pinchon) ou (comme Larousse) de la phrase (en ses éléments constituants) pour aller vers les parties du discours (morphologie et syntaxe), ou que l'on examine les classes de morphèmes comme chez Weinrich.

Ainsi la première partie qui a pour titre «les mécanismes du sens et de la construction des mots» décrit les caractéristiques du signe linguistique considéré en tant que sémantème d'une part et lexème d'autre part. Cette partie constitue en réalité une sorte d'introduction à la sémantique (analyse des classes d'unités en traits sémantiques) et à la lexicologie (description des procédés de création des unités lexicales et valeurs sociales de ces dernières). Faisons remarquer qu'une introduction de ce genre sur lexème et sémantème ne figure généralement pas dans les grammaires traditionnelles. La grammaire Larousse qui présentait des développements sur le lexique et ses procédés de création était une exception à cet égard.

Du point de vue de l'organisation de cette première partie de la grammaire de Charaudeau, il faut noter que la prise en compte du signe en premier lieu, en tant que sémantème (chapitre Nommer) permet à l'auteur de constituer trois classes (appelées catégories de la langue) distinguées en fonction de leur contenu sémantique:

- a/ les êtres que l'auteur assimile à la catégorie grammaticale classique (de base formelle) du nom,
- b/ les processus assimilés au verbe.
- c/ les propriétés assimilées à l'adjectif et à l'adverbe.

Cependant d'emblée, il apparaît que cette distinction implique une difficulté. En effet, il est difficile, linguistiquement, de faire l'équation suivante:

- Catégorie conceptuelle *Etres* = Catégorie formelle Noms
- Catégorie conceptuelle *Processus* = Catégorie formelle Verbes
- Catégorie conceptuelle *Propriétés* = Catégorie formelle Adjectifs et adverbes.

Charaudeau lui-même signale (p.35) qu'inversement la catégorie grammaticale Verbe correspond aux catégories conceptuelles *processus* (ce que nous avons déjà vu) mais aussi à celles d'*état*, d'*appréciation*, de *relation*, etc.

S'il est vrai que ces distinctions sémantiques préliminaires ne conditionnent pas toutes les analyses de la suite de l'ouvrage (la notion de *processus* par exemple réapparaîtra seulement en tant qu'instrument d'analyse parmi d'autres dans la partie *les catégories de la langue* en deux occasions, au chapitre *Action et actants* et *La situation dans le temps*, pp. 378,386, 447 selon l'index du volume), il est aussi vrai que l'assimilation catégorie conceptuelle / catégorie grammaticale que nous venons de commenter est la base de la macro-organisation de *La grammaire du sens et de l'expression*.

En effet, la deuxième partie du livre qui s'intitule «Les catégories de la langue», présente des catégories de nature grammaticale (correspondant aux traditionnels éléments du discours: article, démonstratifs, possessifs, etc.). Cependant ces dernières apparaissent associées (jusqu'au chapitre 9), à des concepts (*actualisation*, *dépendance*, *désignation*, etc.), en une tentative pour marier (de la même manière que nous l'avons déjà vu dans le chapitre *Nommer*) les premières avec les seconds (par ex.: *La dépendance et les possessifs*: chap. 3, *La désignation et les démonstratifs*: chap. 4). Or ces catégories grammaticales sont en nombre fini et distinguées à partir de critères en principe formels, tandis que les catégories conceptuelles forment une classe ouverte (dont le nombre n'apparaît pas déterminé par Charaudeau qui n'explique pas non plus comment elles ont été retenues ni sur quel critère, et s'il existe une hiérarchie dans cet ensemble). En outre, à partir du chapitre 10, l'organisation cesse de présenter ce caractère double, sémantico-grammatical et offre des titres uniquement sémantiques<sup>4</sup>. Les développements impliquent alors conjointement divers ensembles de catégories grammaticales.

Cette rapide description du deuxième volet de la macro-organisation manifeste la difficulté que nous avons déjà notée plus haut en ce qui concernait la première partie de l'ouvrage. En effet, si l'auteur part d'un concept (v.g. la /désignation/), il serait attendu qu'il décrive les divers phénomènes linguistiques français en relation avec la désignation, quelles que soient les classes formelles qui entrent en jeu sans se limiter presque exclusivement à la classe des démonstratifs. Les notions (celle de la désignation que nous utilisons comme exemple) couvrent une aire que l'auteur semble borner *ex profeso* parce que finalement son objet principal resterait la classe de morphèmes, comme dans une grammaire traditionnelle.

Le résumé (p. 195) qui termine le chapitre *La dépendance et les possessifs* manifeste clairement cette limitation :

On gardera présent à l'esprit que la relation d'interdépendance [exprimée par les possessifs] peut être exprimée [aussi] à l'aide de différents moyens (relatifs, gérondifs, prépositions, etc.) qui sont étudiés dans le cadre de la qualification (voir 295) et que seuls seront étudiés ici les possessifs.

Il semblerait que dans sa macro-organisation, Charaudeau n'a pas adopté avec toutes ses conséquences, la décision de se situer du côté du sens et de construire une grammaire aux entrées exclusivement sémantiques.

Il y a en outre, une difficulté supplémentaire due au fait que ce schéma associant catégorie sémantique et catégorie grammaticale n'est pas toujours respecté. Nous l'avons dit, certains chapitres ne concernent pas une classe grammaticale unique (par exemple, chap. 11, pp. 443-493 *la situation dans le temps*).

Il existe donc indéniablement, du point de vue de l'organisation de la grammaire, des associations asymétriques (concepts/classes grammaticales) et, de ce point de vue, une structuration en chapitres non parallèle.

Personnellement il nous semble que ces caractéristiques peuvent être le résultat de deux contraintes externes de nature différente. D'une part, (nous l'avons déjà noté), Charaudeau cherche à s'inscrire dans la tradition scolaire qui suppose -comme chacun sait et, au moins, jusqu'à une date récente- des entrées correspondant aux éléments classiques du discours. D'autre part, l'auteur est obligé de limiter matériellement la dimension de l'analyse qu'il présente. En effet, dans le cas d'un découpage exclusivement notionnel, il se serait vu dans l'obligation de rendre compte en plus des phénomènes qu'il analyse, de nombreux autres (comme l'analyse du lexique) qui habituellement sont exclus de la grammaire.

A cet égard, si nous comparons la grammaire de Charaudeau et *La Pensée et la langue* de F. Brunot, nous constatons que les grandes lignes (les livres) de l'organisation de Brunot correspondent de manière plus homogène à des notions et que les éléments du discours interviennent seulement en tant que sous-catégories servant

à l'organisation de l'ensemble des moyens d'expression du concept général traité, à un autre niveau que celui auquel les place Charaudeau. Il nous semblerait d'ailleurs qu'il faudrait une analyse précise -mais ici n'est pas le lieu pour la faire- des points de rencontre entre Charaudeau et Brunot.

En définitive, en ce qui concerne cette deuxième partie *Les catégories de la langue*, la construction de Charaudeau n'est pas tout à fait notionnelle mais elle n'est pas non plus bâtie systématiquement sur une base syntaxique. On reste donc avec *Les catégories de la langue* de Charaudeau, à mi-chemin entre des concepts (comme ceux de Brunot) et des classes de morphèmes grammaticaux.

En ce qui concerne la troisième partie de *La grammaire du sens et de l'expression*, elle est, elle, totalement spécifique par rapport aux contenus des grammaires de la L.F. qui l'ont précédée dans le temps. Elle présente le «Mode d'organisation du discours» (les catégories du discours prises en compte sont le type énonciatif, narratif, descriptif, argumentatif. Cette typologie est celle qui est communément admise (par ex: Werlich, 1975). A partir de ces ordres du discours, l'auteur expose un ensemble de principes d'organisation et les procédés propres à chacun d'eux et leur signification. Avec cet ensemble, Charaudeau abandonne complètement l'analyse des morphèmes du français, et se situe clairement dans le domaine de l'analyse du discours, en face de développements à la croisée des chemins qui conduisent aux divers domaines (littérature, rhétorique, logique, sémiotique, etc.) qui contribuent au développement actuel de l'analyse du discours.

### 2.3. Analyse

Les analyses de Charaudeau commencent en général par une synthèse des développements qui, sous les entrées correspondant aux éléments du discours traités dans ses propres chapitres, apparaissent dans les grammaires traditionnelles ou plus rarement dans des études de linguistique (voir par exemple, les pages 398-9 auxquelles l'auteur cite Grévisse, Larousse et Wagner et Pinchon -dans cet ordre- ou encore le tableau p.444). Charaudeau justifie donc indirectement sa propre option en réalisant (parfois) la critique des insuffisances des autres perspectives (qui sont dites par ex.: p. 299 *induire en erreur*, ne pas être *satisfaisantes*, etc. ). En même temps, il expose la différence que suppose son analyse. Certaines de ces introductions théoriques, comme celle qui ouvre le chapitre *Situation dans le temps* (pp.43 et suiv.), sortent, pour nous, du cadre d'une grammaire décrivant une langue pour entrer de plein pied dans celui d'une réflexion linguistique.

En se situant systématiquement par rapport aux autres types d'organisation ou aux autres options explicatives, Charaudeau confère à sa grammaire un caractère d'oeuvre de divulgation. En effet si son ouvrage présente une analyse déterminée, en même temps il fait porter l'attention des utilisateurs sur l'appareil théorique qu'implique

la réalisation de cette dernière. Le processus de construction de l'analyse paraît au moins aussi important à Charaudeau que l'analyse en elle-même. En tout cas, il considère indispensable de renseigner sur le premier. Cette manière de procéder pose cependant la question du rôle de la grammaire et celle du profil de son destinataire.

Du strict point de vue du système explicatif que le grammairien a choisi, on doit évidemment dire qu'il est sémantique. Il faut néanmoins noter qu'il n'est pas unifié, contrairement à ce que nous avons vu chez Weinrich par exemple, car, d'abord, il intègre des concepts divers qui ne font pas systématiquement l'objet de définition et ensuite proviennent de linguistiques différentes dans leurs principes et dans leur objet.

Cependant, souvent ces concepts sont resitués par Charaudeau dans le contexte de diverses études théoriques, ponctuelles ou non où ils ont été utilisés et les linguistes concernés sont cités. Dans *La grammaire du sens et de l'expression*, cette *contextualisation* des instruments d'analyse dans les études des auteurs qui les ont présentés pour la première fois ou les ont utilisés, est néanmoins mise en oeuvre inégalement. Par exemple, le chapitre *L'action et les actants* manifeste une analyse qui semble inspirée de la théorie de la grammaire des cas mais ne cite aucun nom. Dans d'autres cas, il y a juste la citation d'un apport particulier. Ainsi le développement sur la valeur de *si* est étayé p. 547 par des études qui citent M. Coyaud (1972) sans plus de renseignement (ce nom ne figure pas dans la bibliographie) et Ducrot (1872).

Il y a une absence d'uniformisation évidente dans la présentation d'analyses propres à Charaudeau comme de celles qui ont été adoptées d'autres auteurs et le volume acquiert de ce fait un caractère hétérogène. Notons que ce n'est pas l'appropriation des concepts nés dans des linguistiques différentes ce que nous soulignons, car celle-ci est de règle dans un ouvrage pédagogique. Le point sur lequel nous insistons est précisément, la faible «pédagogisation» de ces apports, cette dernière supposant -pensons-nous- une présentation claire, homogène et facilement assimilable par des apprenants qui n'ont pas à être au fait des diverses tendances de la linguistique.

A cet égard, si nous comparons *parce que* différencié de *puisque* par Weinrich (voir *supra*) et par Charaudeau (voir p.540-541), il est facile de voir que dans le premier cas, le développement en question répond au même schéma explicatif que les autres, qu'il est clair et donc assimilable, alors que dans le second, le développement parallèle apparaît dans sa présentation, atypique, non normalisé et -à notre avis- de difficile assimilation ( p.540-1):

**Remarque sur la différence parce que/puisque:** Ces deux relateurs servent à exprimer l'«explication causale» mais dans des mouvements de pensée symétriquement inverses:

**A1 parce que A2** («je m'en vais **parce que** tu ne veux pas comprendre») correspond à un mouvement inductif qui part de A1 pour remonter jusqu'à sa cause A2: soit A1

(«je m'en vais»)/Quelle en est la cause? Réponse A2 («Tu ne veux pas comprendre»).

**Puisque A2, A1:** («**Puisque** tu ne veux pas comprendre, je m'en vais») correspond à un mouvement de pensée déductif qui pose A2 en premier pour dire de quoi il est la cause(et donc aller jusqu'à sa conséquence): Voilà A2 («Tu ne veux pas comprendre») / De quoi est-il la cause ? (Quelle est la conséquence?) / Réponse: de A1 («Je m'en vais»).

Parfois A1, est renforcé dans sa présentation par **eh bien**.

## 2.4. Commentaire

La présentation que nous venons de faire a mis en évidence (dans les deux premières parties de l'ouvrage) une macro-organisation qui déconstruit le système de base distributionnel de la grammaire scolaire antérieure (Larousse 1964) et le réorganise en s'appuyant (en partie) sur un autre principe, celui de la signification. Il ne cesse cependant de prendre en compte dans son organisation -il faut le préciser- les catégories classiques (éléments du discours). Il s'agit d'un «mariage» dont nous avons noté les difficultés: les entrées ne sont pas non plus exclusivement des morphèmes grammaticaux mais il ne s'agit pas exclusivement des moyens d'expression correspondant à une notion. Ainsi si l'objet de la grammaire dans la perspective adoptée par Charaudeau a changé, l'auteur ne marque pas clairement les limites nouvelles qu'il s'assigne. Il nous semble ainsi -surtout si nous comparons la grammaire de Charaudeau avec celle de Weinrich- qu'il manque une justification théorique globale du projet et d'une manière plus particulière, des précisions d'abord quant aux critères qui ont permis la constitution des classes de phénomènes déterminées, ensuite quant aux options qui ont mené à la délimitation des instruments utilisés, enfin quant à leur définition et à leur éventuelle hiérarchisation.

Nous insisterons aussi sur le fait que Charaudeau a été moins directement préoccupé par la construction d'une description de la langue française que par les modes de la description elle-même, son ouvrage relevant aussi au moins autant du genre divulgation linguistique que du genre grammaire pédagogique. Sous cet aspect particulier, *La grammaire du sens et de l'expression* est à rapprocher de l'ouvrage de Chr. Baylon et de P. Fabre (1978) qui se voulait aussi ouvrage de divulgation.

## 6. Conclusions

Dans ces dernières années 89-92 il est possible d'observer le retour à la sémantique dans la grammaire de Weinrich qui représente une construction cohérente de la description des morphèmes du français considérés à l'intérieur d'un texte, qui s'appuie sur un système explicatif sémantique dont les traits sont en nombre fini. Les analyses de cet auteur tiennent compte des apports des théories de l'énonciation dans la sélection des instruments de la description (traits sémantiques) et parce qu'elles ont

comme support le texte conçu comme ensemble d'instructions données à un récepteur par un émetteur.

Charaudeau pour sa part, conçoit une grammaire également sémantique dont les entrées sont des notions qui apparaissent cependant associés à des classes de morphèmes. Le système explicatif est aussi sémantique mais fait appel à un ensemble de concepts sinon hétérogène, du moins non délimité. La grammaire de Charaudeau, offre des analyses inspirées de celles qui ont été réalisées ces 15 dernières années dans l'optique des théories de l'énonciation et de l'analyse du discours mais ces dernières n'ont pas fait l'objet d'une systématisation qui les unifierait. Elles n'ont pas toujours fait l'objet non plus d'une *pédagogisation* qui les rende facilement assimilables à des apprenants de langue française.

Il faut rappeler que *La grammaire du sens et de l'expression* représente un projet non sans point commun avec celui de l'auteur en qui il n'est pas possible de ne pas voir un prédécesseur, le Ferdinand Brunot de *La pensée et la langue* qui déclarait *ranger les faits* [linguistiques] *d'après l'ordre des idées* et non *d'après l'ordre des signes*. Comme chacun sait, ce projet était emminemment pédagogique. Il ne nous semble cependant pas certain que pour sa part, Charaudeau ait décidé de placer au premier plan cette caractéristique.

En réflexion finale, pour relier les analyses de ces deux grammaires, sémantiques toutes deux mais chacune à sa façon, que nous avons plutôt décrites en tant que constructions théoriques, nous placerons nos réflexions sous une lumière un peu différente. Richterich et Widdowson rappellent que (1981:9):

la validité d'une description linguistique (théorique et non pédagogique) sera appréciée en fonction de tel ou tel modèle linguistique théorique et sera mesurée en termes de sa contribution au savoir linguistique du moment. En un sens l'évaluation de sa validité est d'ordre social [...].

La description pédagogique doit répondre à d'autres critères de validité, définis par une autre société, celles des enseignants et celle des apprenants d'une langue. Ces critères ont trait à l'efficacité de la description.

Il faudra alors mettre l'accent comme le font les chercheurs que nous venons de citer, sur le rôle de médiateur de l'auteur de grammaire qui, en tant que linguiste appliqué, fait siennes les valeurs culturelles des linguistes mais en même temps, essaie de les adapter aux exigences de la pédagogie. Ceci implique la nécessité, pour qui veut évaluer une grammaire scolaire, de le faire avec des critères qui ne seront pas seulement

applicables à une recherche linguistique sans visée pratique. Au contraire, une évaluation de ce genre devrait tenir compte -ce qui ne peut pas avoir été fait ici- de considérations d'ordre pédagogique pratique, tenant aux modes possibles d'utilisation par des apprenants, des ouvrages envisagés et à l'adéquation de ces derniers en fonction des connaissances et des besoins du public visé ainsi que des objectifs de l'institution scolaire.

Universidad de Valencia

## NOTES

<sup>1</sup> Leeman D. 1982 dans «La difficulté d'élaborer une leçon de grammaire quand on a été initié à la linguistique» *Langue française* n° 55 45-66, a étudié cette grammaire et tire les mêmes conclusions concernant ce dernier aspect.

<sup>2</sup> La grammaire textuelle du français a eu une première version rédigée en allemand et publiée dans cette langue en 1981. Nous commentons ici la version française de cette édition de 1989.

<sup>3</sup> Les titres sont les suivants: Syntaxe de l'accord (genre, nombre), Les rôles textuels (entre le nom et le verbe), Syntaxe du verbe, Syntaxe de l'article, Syntaxe de l'adjectif, Syntaxe de l'adverbe, Syntaxe de la jonction, Syntaxe du dialogue.

<sup>4</sup> Nous constatons alors que les titres ne correspondent plus à des catégories grammaticales mais seulement à des notions:

- La localisation dans l'espace,*
- La situation dans le temps,*
- L'argumentation et les relations logiques.*

## BIBLIOGRAPHIE

### 1-Corpus

- Arrivé M. et al. , 1964, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris: Larousse.
- Baylon C. & Fabre P., 1978, *Grammaire systématique du français*, Paris: Nathan.
- Charaudeau P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette
- Wagner R.-L. & Pinchon J., 1962, *La grammaire du français classique et moderne*, Paris Hachette.
- Weinrich H., [1982 ?] 1990, *Grammaire textuelle du français*, Paris: Didier/Hatier.



## 2- Etudes citées

- Brunot F., 1965 [1932], *La pensée et la langue* (3è édition), Paris: Masson.
- Chervel A., 1977, *Histoire de la grammaire scolaire Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*. Paris: Payot.
- Coste D. et al., 1975 , *Un niveau-seuil* , Paris: Hatier.
- Courty J., 1989, «La grammaire sémantique dans l'approche communicative» De la grammaire N° spécial *Le français dans le monde* Eds. S. Moirand, R. Porquier, R. Vivès, 113-123.
- Culioli A., 1973, «Sur quelques contradictions en linguistique» *Communications*, 20, 83-91.
- «Des auteurs parlent de leur grammaire», 1989, Table ronde avec M. Arrivé, A. Goosse et J. Pinchon, suivie de quelques propos écrits par J.-C. Chevalier et J. Peytard De la grammaire N° spécial *Le français dans le monde* Eds. S. Moirand, R. Porquier, R. Vivès, 8-26.
- Dubois J., 1966-68-69, *Grammaire structurale du français* (1966: *le nom*) (1968: *le verbe*) (1966: *la phrase et ses transformations*), .Paris: Larousse.
- Imbs P., 1960, *L'emploi des temps en français moderne* , Paris: Klincksieck.
- Leeman D., 1982, «La difficulté d'élaborer une leçon de grammaire quand on a été initié à la linguistique» *Langue française* n° 55 45-66.
- Porquier R., 1989, «Quand apprendre, c'est construire du sens» in De la grammaire N° spécial *Le français dans le monde* Eds. S. Moirand, R. Porquier, R. Vivès, 123-132.
- Richerich R. & Widdowson H.G., 1981, *Description, présentation et enseignement des langues*, Paris: CREDIF Hatier (Coll. LAL).
- Werlich E., 1975, *Typologie der texte. Entwurf eines linguistisches Modells zur Grundlegung einer Textgrammatik*, Heidelberg.

